

Avis de constitution

SOCIETE « HEAVENLY COMPANIES SERVICES ET EVENTS »

Siège Abidjan Cocody riviera triangle immeuble
avant l'échangeur Y4 en venant de socoprix, Lot 700, Ilot
60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 14/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HEAVENLY COMPANIES SERVICES
ET EVENTS »

Objet : services traiteurs et l'entretien/ l'organisation d'évènements/les traitements phytosanitaires/la décoration/le commerce/ l'import-export/la représentation de marques/le facility management . Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles/ l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux/ la prise en location gérance de tous fonds de commerce/ la prise en participation dans toute société existante ou devant être créée/ et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody riviera triangle immeuble
avant l'échangeur Y4 en venant de socoprix, Lot 700, Ilot
60

Dirigeant(s) Mme YBA ALINE NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00760 du 18/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10292/GTCA/RC/2025 du 18/02/2025

